

Mineduc 1000211

KE/gnt

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 14 AVR 1981

N° 09.04/1869



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI

A traiter par _____

Réf. N° :

Date entrée : 15-4-81

Annexe :

N° Classement : 6802/09.04

Objet :

Assistance Technique
Egyptienne.

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 299/16.03.05/COOP/BILAT du 21 janvier 1981 relative à l'objet émarginé, j'ai l'honneur de vous présenter la liste de besoins en professeurs spécialisés dont l'application de la réforme de l'enseignement secondaire nécessitera le plus à partir de septembre 1981.

Il s'agit de :

- 5 ingénieurs agronomes de niveau universitaire
- 5 ingénieurs agricoles de niveau universitaire
- 6 économistes de niveau universitaire
- 6 médecins expérimentés pour l'enseignement paramédical.

Par ailleurs, comme vous le savez, le Gouvernement Rwandais est fort limité en disponibilités de logements exigés par les assistants techniques. Aussi, puis-je vous demander de bien vouloir négocier avec le Gouvernement Egyptien pour envisager les possibilités de prendre en sa charge également l'hébergement de l'expert.

En ce qui concerne les bourses d'études que le Gouvernement Egyptien est disposé à accorder à notre pays, je pense qu'il serait utile d'en savoir le montant au préalable afin d'éviter que nos boursiers ne doivent réclamer le supplément au Gouvernement Rwandais pour pouvoir faire leurs études.

Je ne saurais beaucoup insister sur le fait que ces deux conditions rendraient plus efficace l'aide égyptienne si le logement de l'expert était assuré et la bourse d'études suffisante.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda au

CAIRE

S/c de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Colonel Aloys NSEKALIJE,
Ministre de l'Enseignement Primaire
et Secondaire.-

M. Médue MPOXII



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de
la Coopération
KIGALI.-

M. Médue
M. Médue

Réf. N° :

Annexe :

Objet : **Projet Inspection Guidance et
Formation Permanente des maîtres
des travaux pratiques de
l'Enseignement Rural et Artisanal
Intégré.-**

A traiter par
Date entrée : 15-4-81
N° Classement : 6801/09.03

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 1221/16.03.C12/AT du 13 mars 1981 relative à la Coopération entre le Rwanda et les Pays-Bas en matière d'éducation, j'ai l'honneur de vous transmettre les observations suivantes :

- Il convient de continuer l'action entreprise dans le cadre de l'Inspection-guidance et de la formation permanente des maîtres de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré jusqu'à la fin de la première phase, c'est-à-dire décembre 1981. Cette position avait été acceptée par la partie Néerlandaise, comme l'indique votre lettre n° 652/16.03.C12/Coop/BILAT du 12 février 1981.

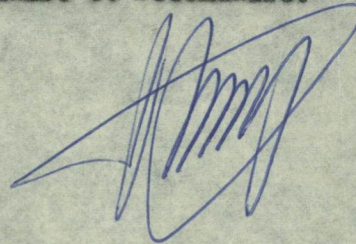
- Quant au recrutement du nouveau Chef de Projet et au remplacement de BOONE, mon Département pourra bien attendre la période de six mois s'il le faut. L'expert pour la section artisanat du Projet en la personne de ZANDEE pourra expédier les affaires pendant cette période. Il sera épaulé dans sa tâche par des techniciens Rwandais. En effet, la section d'agriculture-élevage est déjà opérationnelle grâce à la présence d'un agronome Rwandais. La section d'Artisanat sera dotée très prochainement de techniciens Rwandais dont les dossiers administratifs sont en cours d'examen.

.../...

Ces dispositions permettraient le fonctionnement du projet jusqu'à la fin de sa première phase.

Dès janvier 1982, le Projet pourrait être réorienté vers la conception des programmes de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré et le recyclage de maîtres de ce degré d'enseignement.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de l'Enseignement
Primaire et Secondaire.-



Copie pour l'information :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI.-